LA GAZETTE D'ACHENHEIM

Pose de la 1ère pierre – équipement périscolaire

C. Jérôme Dorkel

LE MOT DU MAIRE

Chères Achenheimoises, chers Achenheimois,

L'été est désormais derrière nous avec son lot d'animations et de moments de rencontre. Le ciné de plein air début août et la fête de fin d'été en septembre ont été organisés pour la première fois et ce fut manifestement un succès. Je m'en réjouis.

La rentrée s'est bien passée, sereinement pour nos écoles et le collège, même si les effectifs de la maternelle sont chargés. Des aménagements de sécurité ont été réalisés cet été et le périscolaire sort de terre sans retard ni surcoût à ce stade. **Les conditions de confort et de réussite de nos enfants** sont au cœur de nos priorités et j'y associe tous ceux qui y prennent part : enseignants, aides maternelles, animateurs et personnels communaux.

Nous préparons désormais **les échéances festives de fin d'année** : pour nos enfants avec l'arrivée du Saint Nicolas notamment et pour nos Aînés. Nous reconduisons le marché de Noël au cœur du village le weekend des 10-11 décembre. **Un Conseil municipal des enfants** va également être élu et sera installé en novembre grâce à l'appui et au soutien de l'école élémentaire et du Comité Citoyen.

Les mois qui viennent vont nous placer devant les enjeux de la crise énergétique. L'augmentation du prix des énergies aura des conséquences lourdes pour les budgets communaux, partout en France. Au-delà des multiples raisons (guerre en Ukraine, sécheresse, rareté des matières premières), nous allons devoir y faire face et adapter nos habitudes même si ce n'est jamais simple. Le conseil municipal et les services y travaillent : il ne sera pas question de céder à la fatalité, encore moins à un quelconque renoncement. Au contraire, cette situation nous pousse à faire des efforts, notamment budgétaires, à adapter nos habitudes : **elle nous oblige à prioriser, faire des choix, les expliquer, les assumer.**

Un beau challenge que nous partagerons avec Vous !

A toutes et tous, une belle rentrée, faite d'énergie et de beaux projets.

Relevons les challenges ensemble !

Votre Maire, Valentin RABOT

RETOUR SUR L'ÉTÉ 2022

13 JUILLET : FÊTE NATIONALE

Le défilé aux lampions, le feu d'artifice, le manège, le bal populaire : une ambiance festive et estivale. Merci à l'Harmonie, à l'EBA et à tous les bénévoles. Des achenheimois chaque année plus nombreux... que du bonheur avec plus de 1000 participants.

6 AOÛT : BELLE SOIRÉE DE CINÉMA EN PLEIN AIR

Des animations (jeux en bois, animation musicale) et la projection, la nuit tombée, du film « Mia et le lion blanc » ont enchanté un public familial. Merci à la commission animation du conseil municipal, à l'association FAR, à l'association 3ème souffle et à l'Eurométropole.
Et merci au public nombreux qui a répondu présent à ce moment de convivialité estivale. Initiative à reconduire !

À NOTER DANS VOS AGENDAS

Samedi 2 octobre :
Déjeuner dansant organisé par l'Association Amicale Pêche Achenheim (salle polyvalente)

Samedi 22 et dimanche 23 octobre :
Exposition ART'NHEIM organisée par Coup de Main, Coup de Cœur (salle polyvalente)

Samedi 5 novembre :
Soirée «Paella» organisée par l'EBA (salle polyvalente)

Vendredi 11 novembre / 11h :
Fête de l'Armistice organisée par la commune au monument aux Morts puis à la salle polyvalente

Lundi 14 novembre :
Collecte de sang organisée par l'amicale des donneurs de sang bénévoles (salle polyvalente)

Vendredi 18 novembre :
Défilé de la St-Martin organisé par l'association FAR

Samedi 19 novembre :
Installation du Conseil Municipal des Enfants (salle du conseil à la mairie)

17 SEPTEMBRE : FÊTE DE FIN D'ÉTÉ AVEC GAMSHURST

Après une visite guidée de notre village, savamment orchestrée en allemand par Olivier HUMMEL, cette journée a été l'occasion de remettre le diplôme de Maire Honoraire à Raymond LEIPP autour d'un vin d'honneur animé par l'Harmonie d'Achenheim. Cette distinction avait pour but de remercier l'ancien Maire pour son engagement municipal pendant 31 ans ainsi que pour avoir été l'artisan de la première heure de notre jumelage avec Gamshurst.

La soirée s'est poursuivie par une fête de fin d'été à laquelle étaient invités tous les habitants de nos deux communes autour de tartes flambées et de grillades proposées communément par l'EBA et l'Harmonie.

NOËL APPROCHE

2/3 DÉCEMBRE : Nuit du Badminthon

3 DÉCEMBRE : Concert « Stimmen der Berge » à l'église de Gamshurst

4 DÉCEMBRE : Repas de Noël des ainés

6 DÉCEMBRE : Arrivée du Saint-Nicolas

Nous avions lancé cet été un appel à candidature pour dessiner l'affiche de notre marché de Noël 2022.

3 propositions ont retenu l'attention du comité d'organisation.

Merci à Charlotte PAPET, Amandine JAECK et Nathalie NOWICKI pour leurs participations et c'est avec plaisir que nous vous dévoilons ci-contre l'affiche de Charlotte qui illustrera toute la communication autour de ce marché.

APPEL À EXPOSANTS

Vous souhaitez proposer des objets en lien avec Noël de votre propre fabrication et tenir un stand ?

Faites-vous connaitre dès maintenant par mail à accueil.mairie@achenheim.fr

APPEL À DÉCORATION

Parez vos maisons de leurs plus beaux atouts.

C'est parce que Noël génère une bonne énergie que nous vous encourageons tous à décorer votre maison.

NOUVEAU DANS LA COMMUNE

ET SI NOUS TRANSFORMIONS TOUS NOS DÉCHETS ALIMENTAIRES EN RESSOURCES ?

Dans le cadre du Plan Climat, l'Eurométropole de Strasbourg s'est fixé comme objectif de diminuer la quantité de déchets dans la poubelle bleue de moitié en 2030 par rapport à 2010. Outre cet objectif ambitieux, la réglementation française oblige la collecte séparée des déchets alimentaires à tous les ménages à partir du 1er janvier 2024.

Près d'un tiers des déchets du bac bleu sont des déchets alimentaires !

Ils représentent environ 71 kg par habitant et par an. Ils sont essentiellement constitués d'eau et peuvent être valorisés plutôt que brûlés.

Biogaz, électricité verte, compost, digestat sont autant de valorisations possibles.

Le retour au sol du compost et du digestat permet d'enrichir nos sols et constitue une vraie alternative aux engrais chimiques.

A Achenheim, la mise en place de la collecte des déchets alimentaires a eu lieu à partir de mi septembre. En effet, une distribution a été effectuée à chaque foyer, d'un bioseau (petite poubelle de 10L adaptée aux déchets alimentaires), d'une cinquantaine de sacs en papier kraft ainsi qu'un mode d'emploi, un mémo tri et la carte des emplacements des bornes.

Les bornes d'apport volontaire ont été installées et mises en service au même moment que la distribution des bioseaux. Ces bornes adaptées à la collecte des déchets alimentaires sont discrètes et n'occupent qu'un m^2 au sol pour une hauteur d'1m30. Les bornes et les bacs qu'elles abritent seront rincés à chaque collecte.

Une fois vos déchets alimentaires collectés dans votre sac en papier kraft, vous pourrez le déposer, bien fermé, dans la borne la plus proche de chez vous.

La collecte des bornes se fera deux fois par semaine.

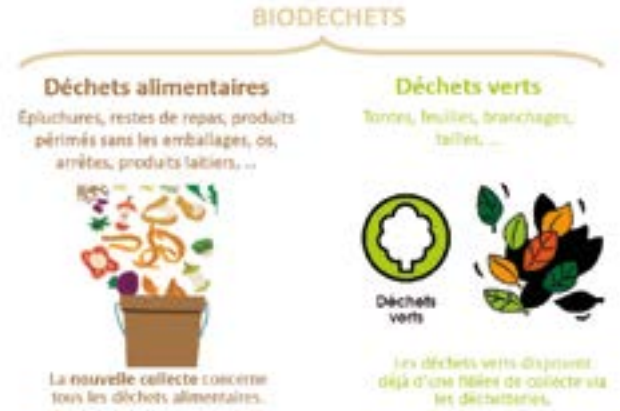

L'AVEZ-VOUS REMARQUÉ ?

La commune a fait la demande, pour la ligne 240 de la CTBR, de desservir l'arrêt Tuilerie de la ligne 41 (nouveau lotissement Strasse). La Compagnie des Transports Strasbourgeois a répondu favorablement et l'arrêt est en service depuis la rentrée scolaire, le jeudi 2 septembre 2022.

OBJECTIF Zéro déchet Zéro gaspi

Passage de la REOM à la TEOM*

Évolution du mode de financement du service public de gestion des déchets à partir du 1er janvier 2023

À partir du 1er janvier 2023, un seul mode de financement de la collecte et de la valorisation des déchets sur tout le territoire.

Adopter un autre mode de financement, pourquoi ?

En matière de collecte et de traitement des déchets, deux modes de financement différents existent sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg depuis la fusion des intercommunalités en 2017 : la REOM appliquée sur les cinq communes de l'ancienne Communauté de Communes Les Châteaux ; et la TEOM couplée à la redevance spéciale, appliquées sur les autres communes de l'Eurométropole de Strasbourg.

La réglementation en vigueur impose d'harmoniser le mode de financement du service public de gestion des déchets.

À partir du 1er janvier 2023

L'Eurométropole de Strasbourg a choisi de généraliser la TEOM et la redevance spéciale (RS) à compter du 1er janvier 2023. La REOM, quant à elle, est supprimée à compter de cette date.

Ce qui change

Les particuliers paieront ainsi la TEOM, qui remplacera la REOM. La TEOM est un impôt associé à la taxe foncière sur les propriétés bâties, qui est adressé aux contribuables par les services fiscaux en septembre. Ainsi, la première TEOM figurera sur l'avis de taxe foncière de septembre 2023.

Ce qui ne change pas

La collecte des déchets ne change pas : les ordures ménagères sont collectées toutes les semaines, la collecte sélective tous les 15 jours et le verre une fois par mois.

Les professionnels paieront quant à eux soit la TEOM, soit la RS (Redevance Speciale), selon conditions d'éligibilité. La seule évolution de service concerne la déchèterie de Breuschwickersheim : par équité avec le reste du territoire, les professionnels ne pourront plus y accéder à compter du 1er janvier 2023. Ceux-ci devront alors se tourner vers les déchèteries privées (prestations payantes).

Plus d'informations sur : www.strasbourg.eu/collecte-des-dechets
N° INFOS DÉCHETS 03 68 98 51 90
mail : CollecteEtValorisationDesDechets@strasbourg.eu

*REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

LA VIE DE LA COMMUNE

PÉRISCOLAIRE

La cérémonie de pose de la première pierre de notre futur périscolaire/Relai Petite Enfance (RPE) a été un moment fort pour notre village.

Elle s'est déroulée en présence de nos conseillers municipaux, des financeurs (CEA, CAF et État), de l'architecte, des assistantes maternelles, des membres du comité citoyen, des acteurs du périscolaire, de nos écoles, des parents, mais surtout de NOS enfants !

Un projet d'envergure qui marque notre mandat; un projet pour nos habitants !

TOUS UNIS POUR PLUS DE DIVERSITÉ

Le 29 juin dernier a eu lieu la cérémonie de refonte et de distinction de la charte « Tous unis pour plus de biodiversité ». Notre commune a été distinguée au niveau « Champion » en répondant à au moins 6 engagements en faveur de la biodiversité, comme l'abandon de produits phytosanitaires, la réduction des tontes et des arrosages, la plantation d'arbres et d'arbustes locaux ou encore la mise en place de nichoirs.

En plus de ces actions communales, chacun d'entre nous peut contribuer à favoriser la biodiversité en agissant dans nos habitations. Engageons nous tous ensemble !

RENTRÉE DES CLASSES

Ce jeudi 1er septembre fut une rentrée pleine de surprises pour les élèves de nos écoles.

A l'école maternelle, les enfants ont été accueillis par les trois enseignantes dont deux nouvellement nommées à Achenheim et **trois ATSEM dont une nouvelle recrutée cette année.** Les parents et enfants ont également découvert le nouvel aménagement réalisé devant l'école qui permet de mieux circuler sur le trottoir devant l'accès de l'établissement.

A l'école élémentaire, les enseignantes avaient imaginé une rentrée mélodieuse : une chanson interprétée par les anciens élèves pour accueillir les petits nouveaux puis une animation musicale et pédagogique de l'ensemble de cuivre Opus 4 qui a fait découvrir aux enfants quatre instruments à vent. Les enfants ont beaucoup apprécié.

Le Maire et l'adjointe aux affaires scolaires sont venus saluer les enfants et leurs enseignantes le mardi 13 septembre et se sont entretenus avec eux notamment sur la prochaine constitution du Conseil municipal des enfants présenté également aux parents lors de la réunion de rentrée organisée comme chaque année par l'équipe enseignante.

JOB D'ÉTÉ

La commune a donné la chance à 10 jeunes d'Achenheim de venir travailler par quinzaine durant les deux mois d'été.

Après évaluation du dispositif, l'expérience professionnelle et humaine est plus que positive. A réitérer l'année prochaine !

« On ne s'est pas ennuyé durant ces deux semaines, les tâches étaient variées »

« L'ambiance de travail était très appréciée et les collègues très sympas »

UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA SECURITÉ

IL PARAIT QUE LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS...

Qu'il s'agisse de circulation ou de stationnement, de piétons de cyclistes ou d'automobilistes, de prévention de sensibilisation ou de verbalisation, nous devons tous avoir les mêmes droits, les mêmes obligations, le même niveau d'attention et de considération. Nous partageons les espaces, nous partageons les usages ... nous devons tous nous sentir concernés.

Depuis le début du mandat, notre action porte sur les aménagements, la règlementation et diverses initiatives citoyennes.

LES AMÉNAGEMENTS

LE CARREFOUR « BOURGEND, TILLEULS, HOLTZHEIM », EN FACE DU TABAC :

• **Travaux :** pose de croix de St André (barrières) sur tout le tronçon rue de la Montée / rue de l'Eglise.

• **Objectifs :** restaurer et préserver un cheminement piéton sécurisé

• **A l'étude :** mettre quelques places rue de la Bruche en zone bleue pour le commerce du Tabac

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

• **Travaux :** matérialisation d'un passage piéton au niveau su passage surélevé ; pose de potelets le long de la rue de la Fontaine

• **Objectifs :** renforcer davantage encore la sécurité des écoliers ; apaiser la rue de l'Ecole en impasse ; rappeler le statut de zone de rencontre avec priorité aux piétons, puis vélos, puis véhicules

L'ÉCOLE MATERNELLE :

• **Travaux :** pose de croix de St André et marquage au sol le long du trottoir devant l'école

• **Objectifs :** préservation et sécurisation du trottoir - libération de l'accès au portillon de l'école

LA RÈGLEMENTATION

• **La vitesse :** réduction généralisée, sur tout le territoire de la Commune, à 40 km / h ; extension des secteurs limités à 30 km / h ; renforcement des secteurs classés en « zones de rencontres »

• **Le stationnement :** interdictions ponctuelles dans les quartiers résidentiels lorsque la sécurité des usagers est menacée

UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA SECURITÉ

- **Zoom sur la Rte de Strasbourg :**

  - tractage à l'initiative du Comité citoyen en juin pour sensibiliser les automobilistes au respect des limites de vitesse

  - aménagement physique à l'entrée d'Achenheim en venant de Breuschwickersheim

  - nouveau secteur limité à 30 km /h au niveau de l'arrêt de bus « Ouest », au droit de l'école et du gymnase

  - réflexion en cours sur l'aménagement de cet axe à l'initiative d'un collectif de riverains

PRÉVENTION / VERBALISATION

Après une phase de sensibilisation (avertissements, tractage, ...) nous engageons désormais des campagnes de verbalisation :

- contre l'excès de vitesse sur les axes principaux
- ponctuellement dans les voiries de quartier
- contre les stationnements interdits lorsqu'ils compromettent la sécurité des piétons

Les moyens mis en œuvre :

- recours plus intensif aux services de la gendarmerie : contrôle des vitesses et des camions
- recours à notre police municipale : les missions de verbalisation vont devenir prioritaires
- réflexion en cours sur l'extension de notre police municipale en termes d'effectifs

La recherche d'une sécurité maximale est un travail de longue haleine : elle prend de multiples formes et de multiples actions. La verbalisation n'en est que la conséquence mais elle est aujourd'hui nécessaire. Nous ne règlerons pas tous les problèmes tout de suite et partout. A chacun d'entre nous d'être respectueux, compréhensif et responsable.

LA SÉCURITÉ EST BIEN NOTRE AFFAIRE À TOUS !

INFOS UTILES

MAIRIE et AGENCE POSTALE COMMUNALE
7 rue des Tilleuls - 67204 Achenheim
Tél. : 03 88 96 00 72
accueil.mairie@achenheim.fr
www.achenheim.fr

BIBLIOTHÈQUE
Mairie d'Achenheim
Tél. : 03 88 96 57 87
bibliotheque@achenheim.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi et mercredi : 8h - 12h et 14h - 17h
Vendredi : 8h - 12h et 15h - 18h
Levée du courrier + colis : 16h30

Mercredi : 9h - 12h et 15h30 - 18h
Vendredi : 15h30 - 19h
Samedi : 9h - 12h

EN CAS D'URGENCE

POMPIERS : 18
POLICE : 17
SAMU : 15
Gendarmerie de Wolfisheim :
03 88 78 20 19

Retrouvez les informations de la commune sur notre page Facebook et sur PanneauPocket

Prochaine édition : Décembre 2022